

Intitulé de l'UE	Droit social 3
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

Responsable(s)	Heures	Période
Kelly DE DECKER Frédéric GAUDISAUBOIS	80	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit collectif du travail 2	25h	Kelly DE DECKER
Droit de la sécurité sociale 1	25h	Kelly DE DECKER
Droit individuel du travail 2	30h	Frédéric GAUDISAUBOIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit collectif du travail 2 : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Droit de la sécurité sociale 1 : 13h de théorie, 12h d'exercices/laboratoires
Droit individuel du travail 2 : 5h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit collectif du travail 2 : Français
Droit de la sécurité sociale 1 : Français
Droit individuel du travail 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours de droit de la sécurité sociale et droit individuel du travail, début de cycle

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue

- Maîtriser les outils de bureautique et de réseau
- Adapter sa communication au public visé
- Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale
 - Appliquer la réglementation du travail
 - Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
 - Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
 - Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
 - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
 - Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail
 - Analyser et diagnostiquer les problématiques administratives et financières individuelles et adopter les procédures adéquates
 - Maîtriser différents logiciels de gestion du personnel

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances sur les régimes d'assurance collective (les mécanismes du secteur des prestations familiales et du chômage) ;
- la connaissance des obligations à charge des employeurs relatives à la notion de rémunération ;
- la capacité à appliquer ces notions en fonction des situations rencontrées ;
- la connaissance de l'impôt dans le contexte des finances publiques en général, des types d'impôts, de la structure de l'ISR.
- la maîtrise du calcul de l'impôt selon le schéma général du calcul de l'impôt des personnes physiques.

Contenu de l'AA Droit collectif du travail 2

- Chapitre 1. Le Conseil d'entreprise
- Chapitre 2. Le statut des représentants du personnel.
- Chapitre 4. Les élections sociales.
- Chapitre 5. le licenciement collectif et la fermeture d'entreprise.

Contenu de l'AA Droit de la sécurité sociale 1

L'assurance chômage

Examen des conditions d'admissibilité et d'octroi, des catégories de chômeurs et des montants d'allocations

Contenu de l'AA Droit individuel du travail 2

I. La notion de rémunération brute au sens de l'A.R. du 28 novembre 1969.

(rémunération garantie, pécule de vacances, prime de fin d'année, jours fériés et titres-repas).

Méthodes d'enseignement

Droit collectif du travail 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Droit de la sécurité sociale 1 : cours magistral

Droit individuel du travail 2 : cours magistral

Supports

Droit collectif du travail 2 : notes de cours, notes d'exercices

Droit de la sécurité sociale 1 : notes de cours, notes d'exercices

Droit individuel du travail 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit collectif du travail 2

<http://www.emploi.belgique.be/>

<http://www.belgiquelex.be/fr/>

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

SocialWin

Réglementation du travail

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la sécurité sociale 1

F. Verbrugge, Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Partena HR, Editions Kluwer, Waterloo

AR du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage

AM du 26 novembre 1991 portant les modalités d'application de la réglementation du chômage

Ressources bibliographiques de l'AA Droit individuel du travail 2

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit collectif du travail 2 : 30% Droit de la sécurité sociale 1 : 35% Droit individuel du travail 2 : 35%
Langue(s) d'évaluation	Droit collectif du travail 2 : Français Droit de la sécurité sociale 1 : Français Droit individuel du travail 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit collectif du travail 2 :

Pour l'évaluation en première session.

Les étudiants sont invités à se placer dans un groupe de travail (6 groupes de 2 à 4 étudiants) et traiter les points de matière visés.

Chaque groupe devra rendre un dossier écrit et détaillé concernant la matière à analyser. Celui-ci est à remettre sur Moodle pour le lundi 5 novembre 2024 à 23h59 au plus tard et représentera 25% de la note finale de l'AA.

Police : Calibri (corps), taille 12, interligne 1,5 (nombre de pages libre).

Chaque groupe devra présenter oralement sa matière, le but étant de transmettre la théorie au reste de la classe (exemples, exercices si possible). Cet oral représentera 25% de la note finale de l'AA.

Toute remise tardive ou absence injustifiée sera sanctionnée par un 0 à l'activité concernée.

Un examen aura lieu en juin, celui-ci portera sur l'intégralité de la théorie vue à travers des présentations des différents groupes. Il représentera 50% de la note finale de l'AA.

En cas d'échec en première session, un examen écrit est organisé en seconde session, la note obtenue pour le travail écrit et la présentation orale sera automatiquement reportée !

L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.

L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.

Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.

Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la sécurité sociale 1 :

Examen écrit 100%. Restitution, compréhension, applications

Modalités d'examen identiques en seconde session.

L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.

L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.

Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.

Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit individuel du travail 2 :

Examen écrit 100%. Restitution, compréhension, applications

Modalités d'examen identiques en seconde session.

L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.

L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.

Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.

Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.

Année académique : **2024 - 2025**